



HAL
open science

Questions pour une région métropolitaine

Thérèse Saint-Julien, Renaud Le Goix

► **To cite this version:**

Thérèse Saint-Julien, Renaud Le Goix. Questions pour une région métropolitaine. 2007. halshs-00631035

HAL Id: halshs-00631035

<https://shs.hal.science/halshs-00631035v1>

Preprint submitted on 11 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA MÉTROPOLE PARISIENNE

Centralités, inégalités, proximités

éditions BELIN, coll. Mappemonde, 2007

INTRODUCTION

(inédite)

QUESTIONS POUR UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE

(2007)

Thérèse SAINT-JULIEN, Renaud LE GOIX

Centralité, inégalité et proximité sont les pivots de toute réflexion sur les dynamiques et la cohésion d'un territoire régional métropolitain. Ils sous-tendent la vision que l'ouvrage propose du territoire de la métropole parisienne. Au centre de celle-ci figure une interrogation sur le devenir de cette métropole qui va à la rencontre des grandes questions d'aménagement sur lesquelles le nouveau Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) aura à prendre position dans ses propositions d'une stratégie territoriale régionale à l'horizon 2015.

Sans prétention encyclopédique, les contributions rassemblées attirent l'attention sur les caractéristiques et le fonctionnement du territoire métropolitain francilien, sur ses centres et ses périphéries, sur ses lieux et ses non-lieux, ses fractures et ses liens, ses tensions et ses « connivences », cherchant à démêler ce qui dans les tendances observées relève de mécanismes généraux communs à l'ensemble des grandes métropoles développées, et ce qui apparaît plus spécifiquement parisien¹. On met en perspective les positions métropolitaines, pour définir à grands traits la trajectoire suivie par cette région depuis une vingtaine d'années. Ceci permet d'explicitier et de contextualiser les grandes questions que pose le devenir territorial francilien, autour desquelles s'organise l'ensemble de l'ouvrage. Ces questions concernent les proximités et mises à des distance dans la métropole, les défis du polycentrisme, l'avenir d'un modèle territorial de la « mixité sociale » et enfin, le « vivre en métropole ».

1. UNE GRANDE RÉGION MÉTROPOLITAINE

Le territoire francilien doit être lu et interprété pour ce qu'il est, celui d'une grande métropole mondiale. Directement soumis à toutes les forces, parfois contradictoires qui, à l'échelon d'un Monde totalement ouvert, redéfinissent activement les positions métropolitaines, ce territoire est entraîné dans les filets de la métropolisation.

¹ Ces contributions résultent d'un ensemble de travaux de recherches réalisés dans le cadre de l'UMR Géographie-cités (8504) sur les ajustements du territoire métropolitain au processus de métropolisation, ainsi que d'une contribution de l'équipe du M.I.T. (chapitre 2). Les références précises de ces travaux sont reportées dans la bibliographie associée à chaque contribution.

1.1. Positions

Les positions exceptionnelles de l'Ile-de-France, dans le Monde, en Europe, et en France, sont en général reconnues. Pourtant, jamais acquises une fois pour toutes, celles-ci méritent d'être passées au crible d'un bilan critique qui doit tenir compte des contextes de très forte interdépendance géographique dans lesquels cette région se trouve prise.

- *Une métropole mondiale*

L'Ile-de-France figure parmi les premières métropoles qui comptent à l'échelon mondial. Avec ses 11,3 millions d'habitants en 2004, elle n'est pourtant qu'une région métropole de taille moyenne. Par leur taille et leur étalement, les métropoles des pays en développement supplantent aujourd'hui la plupart des métropoles des pays développés. En 1950, Paris figurait parmi les cinq plus grandes villes du Monde, aux côtés de New York, Tokyo, Londres, et Osaka. En 2003, New York et Tokyo appartiennent toujours au peloton de tête, mais cette fois aux côtés de Mexico, Sao Paulo et Bombay, les deux capitales européennes, Paris et Londres, se trouvant rétrogradées. Ces glissements démographiques ne s'accompagnent pourtant pas d'un déplacement des centres de décisions mondiaux : les métropoles des pays développés ont conservé, voire renforcé, leur rôle d'encadrement de l'économie mondiale. La région parisienne ne fait pas exception puisqu'elle reste la cinquième métropole mondiale pour la richesse produite.

Depuis une vingtaine d'années, les positionnements des grandes métropoles des pays les plus riches ont été discutés (FRIEDMANN ET WOLF, 1982 ; SASSEN, 1991 ; TAYLOR ET WALKER, 1999). Parmi les nombreux critères de ces classements, leur rôle dans la nouvelle division internationale du travail, et leur place dans les processus de l'internationalisation économique ont particulièrement retenu l'attention. Ces grilles ont pu mettre en lumière certaines faiblesses, parfois cachées, de la métropole parisienne. Aux premiers rangs de celles-ci figure la solidité de son assise financière. Ainsi, en termes de capitalisation boursière, Paris pèse en 2003 dix fois moins que New York et deux fois et demi moins que Londres. Parmi les 25 premières firmes multinationales en 2003, seules trois d'entre elles, *Total*, *Carrefour* et *AXA Group*, qui figurent respectivement aux 8^e, 18^e et 19^e rangs mondiaux, sont de nationalité française et ont leur siège en Ile-de-France. Or, en dépit de cette relative fragilité financière, Paris semble tirer son épingle du jeu du fait d'une grande diversité de ses fonctions métropolitaines. Ainsi, considérant un certain nombre d'activités de services, comme la comptabilité, la publicité, la finance, l'assurance et les services juridiques, Taylor & alii (2004) suggèrent que la connectivité et l'extension internationale des réseaux de firmes multinationales qui opèrent dans le Monde à partir de l'Ile-de-France, mettent la région à un rang comparable à ceux de Londres, New York et Tokyo. De leur côté M. BOYLE & alii (1996) notent que l'aire d'attraction du marché du travail des cadres internationaux reste très ouvert en Ile-de-France, et qu'il rayonne non seulement sur d'autres pays européens, mais aussi sur les Etats-Unis et le Japon, ce qui rapproche beaucoup la région capitale française de sa rivale britannique. Sans la moindre prétention à l'exhaustivité, ces quelques exemples révèlent certaines des contradictions de la position de l'Ile-de-France à l'échelon mondial, de ses forces et aussi de ses fragilités évidentes, que la prise en compte de la référence européenne permet de bien mettre en lumière.

- *Un pôle européen majeur*

A l'échelon européen, le modèle, la rivale, la concurrente immédiate de l'Ile-de-France est bien la région londonienne. Cette concurrence s'inscrit dans le temps long des compétitions continentales qui se sont développées au fil des constructions d'États nations, d'empires coloniaux et commerciaux, qui n'ont fait que s'affirmer au gré des révolutions industrielles successives. Il en est résulté deux têtes incontestées pour un système des villes européennes (CATTAN & ALII, 1999 ; ROZENBLAT, CICILLE, 2003). Comment situer les potentiels de Paris à cet échelon ? Sur les tailles respectives, il y a débat. Les statistiques officielles, engoncées dans des définitions nationales, placent l'Ile-de-France au deuxième rang des régions urbaines européennes avec 11,3 millions d'habitants, derrière Londres qui en rassemblerait un peu plus de 12 millions, soit à peu près autant que la Belgique toute entière et ses 10,2 millions d'habitants. Si l'on s'en tient au périmètre aggloméré, les deux rivales se rapprochent : Paris compte alors 9,8 millions d'habitants, devançant de peu le *Greater*

London crédité de 9,1 millions. Enfin, si on admet qu'une agglomération peut-être une conurbation polycentrique, ce serait la région de la Ruhr qui, avec ses 9,9 millions d'habitants, arriverait au premier rang (GEOPOLIS, 2000).

La dimension démographique est loin de suffire pour évaluer les places respectives des deux pôles majeurs européens, inscrits tous deux dans un contexte économique fortement concurrentiel. La dimension économique est elle-même difficile à saisir, car les effets des choix de périmètres sont encore plus grands que dans les appréciations de la dimension démographique. On retrouve à l'échelon européen la relative faiblesse financière de l'Ile-de-France, et les sièges européens des firmes multinationales se localisent plus volontiers à Londres (31 %) qu'à Paris (16 %). Les opérations de concentration boursière en cours pourraient sembler révélatrices de quelque inversion de tendance. L'opérateur de bourse parisien Euronext s'apprêtait en 2005 à fusionner avec le *London Stock Exchange* ; il semblerait en 2006 qu'une fusion avec le *New York Stock Exchange (NYSE)* soit à l'ordre du jour, ce qui serait à même de modifier sensiblement les positions relatives de ces places. A vrai dire, de telles opérations pourraient n'être qu'en trompe l'œil ; des observateurs avertis prévoient que cette opération pourrait se solder par un transfert à New York des activités financières parisiennes, laissant à Londres et Francfort le quasi-monopole des marchés intra-européens. Du point de vue de la fréquentation touristique enfin, Paris et Londres sont à un niveau très proche, Paris l'emportant toujours nettement sur sa rivale pour l'organisation des congrès internationaux.

D'autres classements peuvent éclairer le débat. En effet, les activités à très haute valeur ajoutée semblent relativement plus polarisées par Londres. Les activités de recherche, marquées par la domination de l'anglais comme langue scientifique internationale, n'échappent pas à cette règle. D'après l'Observatoire des Sciences et des Techniques, les chercheurs et ingénieurs de recherche français, qui représentent un peu plus de 8 % des effectifs européens, signent un peu moins de 6 % des publications scientifiques dans des revues internationales et des brevets de l'Union européenne. Une étude du même observatoire sur « *les compétences scientifiques et techniques en lien avec les technologies à l'horizon 2015* » apporte cependant un éclairage un peu plus nuancé. Considérant 11 domaines de compétitivité, l'étude raisonne à partir de trois indices pour caractériser les positions relatives des pays et des régions européennes : compétences scientifiques (articles scientifiques publiés), compétences techniques (brevets déposés) et enfin compétences générales (moyenne des deux indices précédents). Alors que la France se hisse au 2^e rang de l'Union européenne, juste derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni, l'Ile-de-France, bien qu'elle ait enregistré une érosion de sa suprématie entre 1995 et 2001, se maintient en tête des régions européennes pour chacun des trois indices. En revanche, la première position de l'Ile-de-France ne souffre aucune discussion dans le domaine des activités logistiques, aéroportuaires, et ferroviaires en tant que pivot du réseau TGV européen, ce qui se répercute par exemple, sur la place de tête de la région pour l'organisation des réunions et congrès internationaux (Encadré 1). Le maintien des positions européennes de Paris face à Londres dépend donc d'évolutions contradictoires, dans lesquelles, la centralité spatiale joue favorablement, et la centralité économique plus défavorablement.

Encadré 1 — Quelques rangs de l'Ile-de-France en Europe en 2002.

1	Nombre d'habitants agglomérés Paris : 9,5 M ; d'après les limites retenues par l'INSEE
1	Nombre de congrès internationaux (également première ville de congrès dans le monde, avec plus de 300 réunions).
1	Foires et salons internationaux
1	Nombre d'étudiants (350 000 étudiants, devant Londres, Milan, Madrid et Rome)
2	PIB par habitant en 2002 (en standards de pouvoir d'achat). 38 400 euros, soit un indice régional de 176 (base 100 Union européenne à 25), juste derrière Londres quand on agrège pour cette dernière « inner London » (66 700 euros par habitant 1 ^{er} rang) et « outer London » (22 830 euros).
2	Tourisme international (derrière Londres)
2	Place aéroportuaire (Londres : 107 millions de passagers / an ; Paris : 73)
3	Banques financières internationales

	(Londres : 500 établissements ; Paris : 300 ; Francfort : 250)
3	Place boursière (en valeur) (1 ^{er} : Londres ; 2 ^e : Francfort – EURONEXT (Paris, Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne) arrivent en 2 ^e position)
4	Publication de revues scientifiques (derrière Oxford, Londres, Amsterdam, Dordrecht)

Sources d'après Rozenblat C. & Cécille P., 2003, OST, Eurostat

- *Une région capitale surdimensionnée*

Traditionnellement en France, les représentations du territoire national attachent la plus grande importance à sa macrocéphalie. Certains dénoncent le rôle stérilisant de cette dernière, d'autres, au contraire, en soulignent le rôle moteur. A l'échelon français (Encadré 2), cette région est la seule qui mérite sans ambiguïté le titre de grande région métropolitaine. Quelques ordres de grandeur sont révélateurs de cette position nationale exceptionnelle. La région concentre près de 19 % de la population métropolitaine en 2003, quelques 45 % de son excédent naturel, et elle est à l'origine de 29 % du PIB national. Cette forte concentration de richesse va de pair avec celle des services les plus spécialisés, les plus performants, et les plus rares. Ainsi, l'Ile-de-France compte 42 % des emplois des services aux entreprises de conseil et d'assistance, 41 % des activités de recherche et développement, et 36 % des activités financières et immobilières. Au total, près de 37 % de l'emploi de cadres et professions intellectuelles supérieures que compte l'Hexagone, et environ 45 % des emplois métropolitains supérieurs, sont rassemblés en Ile-de-France. On comprend dès lors que cette région continue d'exercer une forte attractivité sur les jeunes diplômés.

Pourtant, le lent desserrement des activités et de la population, engagé depuis les années 1960, la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire visant à corriger les déséquilibres Paris-province et enfin, à partir du début des années 80, le contexte de la décentralisation politique, ont joué dans le sens d'une lente érosion de cette macrocéphalie. Ainsi, les disparités interrégionales se sont significativement amenuisées : les positions extrêmes de la région-capitale se sont lentement érodées pour les activités de production et, de façon plus sélective, pour les activités de service. Cependant, ce glissement n'a pas empêché un renforcement de la productivité francilienne : la part des services marchands dans la valeur ajoutée régionale a augmenté plus vite en Ile-de-France que dans les autres régions. Ainsi entre 1990 et 2001, la position relative de l'Ile-de-France pour le produit intérieur brut par emploi s'est améliorée, ce qui résulte de la puissance du processus de métropolisation dont cette région a bénéficié depuis une vingtaine d'années.

Encadré 2 — *Le poids de la région capitale en France.*

2,2 % du territoire métropolitain
18,6 % de la population en 1999
22 % des emplois en 2003
28,7 % du PIB en 2002
38 % des emplois de cadres en 1999
39 % des étudiants étrangers, année universitaire 2002-2003
40 % de l'accroissement naturel de la population entre 1990 et 1999
43 % des chercheurs en 2001
43 % des étrangers arrivés entre 1990 et 1999
45 % des dépenses intérieures totales de R&D en 2002
45 % des emplois métropolitains supérieurs en 1999
54 % des brevets en 2002
59 % des passagers aériens en 2002
90 % de l'activité de foires et salons en 2002

1.2. Une trajectoire métropolitaine

Le temps est loin où les rythmes de la croissance démographique et économique de la région parisienne alimentaient le catastrophisme le plus vif et le plus irrationnel. La croissance de masse qui caractérisait encore la région parisienne dans les années cinquante et soixante a fait long feu. Depuis une quarantaine d'années, les écarts entre la croissance francilienne et celle des autres régions françaises se sont réduits. Pourtant les tendances

enregistrées par l'Ile-de-France ont conservé certaines spécificités. Ces dernières apparaissent sur le plan démographique : ainsi progressivement, le taux de fécondité a dépassé dans l'agglomération parisienne celui atteint aujourd'hui par les autres unités urbaines françaises de plus de 20 000 habitants, et les projections démographiques faites à l'horizon de 2030 - 2050 tendent à conserver cette position favorable à la région métropolitaine.

Une telle spécificité s'inscrit dans un puissant processus de métropolisation. A l'image de ce qui s'est passé depuis une quarantaine d'années dans les grandes métropoles des pays les plus développés, le processus a transformé la région capitale, l'arrimant au système mondial des grandes métropoles multimillionnaires, de ces villes qualifiées pour les plus grandes d'entre elles, par certains de « mondiales » (FRIEDMAN et WOLFF, 1982 ; FRIEDMAN, 1986), voire de « globales » (SASSEN, 1991). La vigueur de cette transformation a été particulièrement forte à partir du début des années 1980, soutenue par des migrations de population, des mobilités inter-métropolitaines de plus en plus nombreuses et complexes et des créations d'activités de plus en plus sélectives. Les filtrages démographiques ont été manifestes. Ainsi, en dépit d'un solde migratoire devenu négatif, cette région joue un rôle clef par le brassage intense qu'elle permet tant dans la redistribution des flux touristiques à l'échelle nationale que dans les migrations de population entre les régions françaises. D'une part, elle attire préférentiellement des populations jeunes et, parmi les immigrants venant d'autres régions françaises, des étudiants et des actifs diplômés ce qui se traduit par un solde migratoire positif pour la classe d'âge des 20-39 ans. Cette dernière représente 31 % de la population régionale. D'autre part, la part de ces derniers parmi les étrangers résidant en France n'a cessé d'augmenter passant de 38 % en 1990 à 40 % en 1999, alors que depuis 1990 le nombre des étrangers diminue légèrement. Le cosmopolitisme de la population de la région continue donc de se renforcer. Or depuis une dizaine d'années, une tendance comparable touche le monde des entreprises, comme en témoigne le bond de la pénétration régionale par les groupes étrangers.

Parallèlement, et depuis une vingtaine d'années, le développement économique métropolitain s'est fait très sélectif, s'appuyant de plus en plus ouvertement sur quelques vecteurs de l'activité, activités à forte composante métropolitaine (commandement et de services hautement spécialisés et qualifiés), et technopolitaine (recherche et développement). Le poids relatif des activités de moyenne et surtout de haute technologie, ainsi que celui des services aux entreprises, principalement celui des activités de conseil et d'assistance, se sont renforcés, cependant que s'est érodé lentement celui des activités de basse technologie. Ces processus sélectifs ont contribué au renouvellement de la place économique de l'Ile-de-France en France et aussi en Europe (BEAVERSTOCK, SMITH ET TAYLOR, 2003 ; TAYLOR, 2003).

Le renforcement des fonctions métropolitaines est allé de pair avec une concentration des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures. Ainsi dans la croissance des activités de recherche et développement par exemple, les effectifs d'ingénieurs-chercheurs sont en constante augmentation cependant que diminuent, relativement, les emplois d'accompagnement moins qualifiés. Parallèlement, la lisibilité sociale des catégories les plus défavorisées, plus ou moins prises dans les dédales du travail précaire ou du chômage, et dans les filets de l'aide sociale, est allée croissant. Certains y ont vu une bipolarisation croissante de la société francilienne, bipolarisation considérée comme un des marqueurs du modèle de la ville globale (SASSEN, 1991). Pourtant, le creusement d'une bipolarisation sociale associée à la métropolisation de l'Ile-de-France est loin d'être aussi net, puisqu'il n'a pas exclu la poursuite d'un ample processus de « moyennisation » sociale. Certes, le poids relatif des emplois de cadres s'est renforcé depuis 1990, mais celui des emplois des professions intermédiaires, toutes catégories comprises, s'est aussi accru, alors que se sont affaiblies relativement les catégories d'ouvriers et d'employés, les employés du secteur public faisant exception. Bien que la mesure du chômage n'ait pas été prise en compte dans de telles observations, la « moyennisation » sociale de l'Ile-de-France fait débat : la région parisienne aurait-elle échappé jusqu'ici, comme la région londonienne, à la dualisation promise ?

Les dimensions territoriales d'une telle trajectoire régionale qu'analyse cet ouvrage renvoient elles aussi à la force de ce processus de métropolisation. Elles mettent en lumière certaines de ses contradictions qui interpellent aujourd'hui tous les acteurs opérant et/ou vivant sur cet espace. De l'habitant qui choisit ou subit un mode d'habiter, à l'entreprise qui localise, se localise, ou se délocalise ; de la puissance publique qui administre,

régleme, prélève, protège, et aussi dessine, construit, anticipe, étant seule comptable à cet échelon d'un futur du territoire régional, aux spéculateurs en tous genres qui imposent aussi leurs règles dans ce jeu territorial. Tous contribuent plus ou moins consciemment à produire une nouvelle donne territoriale. En retour, cette dernière impose des règles dont les contours ne sont encore qu'incomplètement fixés.

2. LE TERRITOIRE FRANCILIEN DANS LA MÉTROPOLISATION

L'ouvrage propose une esquisse des structures territoriales émergentes. Il en souligne les enjeux, la portée et les contradictions.

2.1. Proximités et mises à distance

La question des proximités dans la métropole a envahi les préoccupations quotidiennes des citoyens. Elle conduit à une réinvention des pratiques et des représentations de l'espace régional, s'imposant de fait dans les grandes orientations données aux modèles d'aménagement. L'idée généralement admise est que le rapport à la proximité s'est transformé, que la mise à distance a changé d'échelle et probablement de sens. Or, même s'il y joue encore un certain rôle, l'étalement physique n'est pas seul en cause. Dans les sociétés informationnelles, dont les grandes métropoles des pays les plus développés sont un peu les avant-postes, les fragmentations économiques, sociales et spatiales, la force des individualisations, l'explosion des multi-appartenances, engendrent des décalages croissants entre l'espace et le temps, entre l'espace et les appartenances (VELTZ, 1995 ; BASSAND, 1997 ; OBADIA, 1997 ; BOURDIN, 2005). Les territoires métropolitains se construisent sur la base de liens de plus en plus distendus entre distance et proximité. Les formes de voisinage ainsi récréées favorisent une individualisation des mobilités et des territoires. La grande métropole invite donc à une réinvention des voisinages qui, de manière très contradictoire, engendre à la fois intégration et amplification des fragmentations.

Ainsi, les proximités métropolitaines se redéfinissent dans un espace de plus en plus vaste, que les moyens de communication rendent plus ubiquiste. Les réseaux de tous ordres libèrent les mouvements, chacun peut d'autant mieux individualiser son espace que le territoire métropolitain est plus maillé par les réseaux. Les évaluations des proximités, de plus en plus sensibles à la variété des représentations qu'on s'en fait, peuvent s'éloigner des distances effectivement pratiquées. A l'échelon de l'ensemble de l'Ile-de-France, l'ouvrage aborde ces évolutions sous différents angles, celui des centralités émergentes (chapitres 1 à 4), ou celui de l'apparition de lieux « à risque » dans le réseau des transports en commun, plus en rapport dans ce cas avec une position dans ce réseau qu'avec des environnements de surface (chapitre 13). A un échelon plus individuel, ces nouvelles représentations de la proximité sont présentes derrière les stratégies de contournement des mailles de la carte scolaire (chapitre 8), ou bien dans les formes d'ancrage que développent les habitants des villes nouvelles (chapitre 12). Autant de signes de ces affranchissements de la distance en milieu métropolitain, qui sont l'expression des nouveaux territoires de sociabilité.

Des tendances contraires, et tout aussi représentatives d'une active métropolisation de l'espace francilien peuvent coexister avec les précédentes. Ainsi, les voisinages physiques, et parfois de nouvelles formes de ces voisinages, exercent une forte emprise. La force des voisinages imposés à tous ceux qui, précisément, accèdent le plus difficilement au modèle de la mobilité généralisée est patente, avec son revers, la mise à distance des autres, du reste de l'aire métropolitaine (chapitres 5 à 8). On assiste ainsi dans les espaces résidentiels à la réinvention de voisinages affinitaires. Librement recherchés, ils expriment en général une volonté « d'être soi », « d'entre soi », de « distinction », de « protection » et le plus souvent, de « valorisation » (chapitre 9). Le retour en force des représentations identitaires, valorise celles des voisinages à l'échelon local, comme en témoigne dans la réflexion des urbanistes et dans celle des politiques, à l'écoute des frémissements d'une démocratie locale, le renouveau de l'idée de quartier ou encore, de celle d'espace public (chapitres 10 et 11).

Il est enfin des voisinages métropolitains construits par les entreprises. Non seulement les besoins « de commutation et de flexibilité » de celles-ci les font se concentrer dans le « biotope » de la capitale (VELTZ, 2005) mais encore, elles peuvent en son sein se rapprocher

librement de leurs semblables ou de leurs complémentaires, pour former de véritables pôles spécialisés, évoqués dans les chapitres 1 et 4.

De son côté, l'idée de *contexte spatial*, à laquelle renvoient plusieurs chapitres, conduit à s'interroger sur les rôles des voisinages et des proximités géographiques dans les structurations sociales en milieu métropolitain. Cette question reste dérangeante pour ceux qui excluent de l'explication du social tout ce qui n'en relève pas directement. Dans un espace aussi fortement intégré mais aussi fragmenté que l'est l'Ile-de-France, et dans lequel les périmètres des espaces de vie sont beaucoup plus librement dessinés que par le passé, ces effets de contextes spatial méritaient qu'on y regarde de près, ce que font directement les chapitres 4 et 7. L'idée de contexte spatial est abordée par une analyse des rapports aux lieux, vus sous l'angle de l'*ancrage* des habitants des villes nouvelles (chapitre 12), et sous celui de l'*appartenance* des habitants au « quartier » parisien (chapitre 10). Ancrages et appartenances replacent le rôle des proximités dans le tissage de lien social, là où on ne l'attendait pas, c'est-à-dire au cœur de la métropolisation.

2.2. Le défi du polycentrisme

Le premier Schéma d'Aménagement de la Région parisienne tentait en 1965 de relever un défi majeur : adosser la croissance de la région parisienne sur un développement territorial polycentrique. Il inscrivait ce dernier au rang des grands objectifs à atteindre, la construction des villes nouvelles en grande couronne représentant une des opérations parmi les plus emblématiques de ce choix. En rupture avec le développement monocentrique pluriséculaire de cette région, le projet pouvait paraître avant-gardiste dans le contexte français. Où en est-on de ce défi lancé il y a quarante ans ?

Le contexte a changé, le polycentrisme est aujourd'hui dans l'air du temps, il a envahi les représentations du Monde et celles des territoires, chacun donnant à cette notion son acception, qui économique, qui sociale, qui politique, et qui territoriale. Appliqué au développement territorial métropolitain, l'image du polycentrisme n'est certes pas sans rappeler le modèle de la ville à noyaux multiples développé par C. D. HARRIS et E. L. ULLMAN dès 1945 ou encore, celui de la mégalopole présenté par J. GOTTMAN en 1961. Il est cependant difficile d'évoquer le polycentrisme métropolitain émergent en Ile-de-France, depuis quelques décennies sans renvoyer plus directement aux travaux de l'école de Los Angeles et à l'ouvrage de A.J. SCOTT ET E.W. SOJA (1996), qui tend à faire de la métropole californienne, décentralisée, exurbanisée et polycentrique, la représentation quasi paradigmatique d'un moment de la métropole, celui de l'émergence de la ville post-moderne. Los Angeles serait ainsi l'archétype un peu caricatural de la nouvelle ville, en devenir ailleurs dans les autres grandes métropoles multimillionnaires. Avec d'autres mots et des références théoriques plus multiformes c'est bien ce devenir polycentrique des grandes métropoles, que souligne F. ASCHER (1995) sous l'expression de « métapole ».

Quelle pertinence donner à cette référence au « modèle californien » pour comprendre les évolutions polycentriques de la région métropolitaine francilienne, apparemment située aux antipodes du modèle qui a présidé à la formation de Los Angeles pendant près d'un siècle ? Les schémas anciens qui interprétaient la ville en termes de centre et de périphérie, d'axes structurants et d'angles morts, ont-ils fait long feu, même en Europe où la Randstadt est souvent évoquée comme l'illustration de ce que peut être sur le vieux continent un développement métropolitain polycentrique. L'ouvrage analyse comment les structures territoriales franciliennes, provenant de la bifurcation polycentrique amorcée il y a une quarantaine d'années, s'ajustent sur celles issues de la formation sur la longue durée d'une région urbaine fortement monocentrique. Les différents chapitres de la première partie montrent que le modèle polycentrique métropolitain s'interprète en Ile-de-France, non seulement dans les formes et les fonctionnements territoriaux, mais aussi dans les pratiques d'un espace métropolitain, façonné en profondeur et depuis très longtemps par une profonde dualité centre périphérie.

2.3. Quel avenir pour un modèle de la « mixité sociale » ?

Les banlieues qui brûlent, les quartiers qui s'enferment, les écoles que l'on évite, et celles que l'on convoite, les biens immobiliers qui se survalorisent ou se dégradent sur la

seule base du label d'un quartier, sont autant de signaux de l'âpreté des tensions apparues entre l'organisation des espaces socio-résidentiels et l'état de la cohésion sociale de l'ensemble. Du fait de ces tensions, les questions relatives au modèle social métropolitain en général, à celui de l'Ile-de-France en particulier, sont sans doute parmi les plus débattues, par les responsables politiques et les citoyens-résidents, par tous ceux qui ont en charge la moindre parcelle de vie collective et bien sûr par les scientifiques. Le fait que les comportements de mobilité soient aujourd'hui simultanément guidés par une sensibilité exacerbée aux voisinages, rejetés pour les uns et recherchés pour les autres, et par une maîtrise des proximités qui laisse plus de place aux voisinages affinitaires, fait que les débats sur le modèle social métropolitain placent en leur cœur sa dimension territoriale.

Paradoxalement, l'image métropolitaine, si souvent associée à l'idée de connexité, de mobilité, de fluidité, et désormais de diversité, est aussi liée à celle de fragmentation. Pour beaucoup, la métropole porterait aujourd'hui à son paroxysme l'anomie, la désaffiliation, l'éclatement et finalement, la ségrégation sociale. Certes les spécialisations sociales des espaces résidentiels dans les grandes villes, et à Paris en particulier, ont attiré l'attention bien avant que le terme de ségrégation ait été introduit pour qualifier ces mises à distance sociales dans la ville (GRAFMEYER & JOSEPH, 1984). L'emploi de ce terme signe un déplacement progressif de la question sociale vers la question urbaine, la distance physique dans la ville devenant alors une sorte de marqueur de la distance sociale, entre inclus et exclus, entre ceux de la « ville » et ceux des « banlieues », entre « ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas ». La ségrégation sociale est apparue comme l'inscription au sol des inégalités sociales engendrées par le marché du sol et du logement, et par les jeux d'affinités socio-culturelles. C'est donc moins la nouveauté du phénomène que l'exacerbation de ces mises à distances, et le renforcement des polarisations socio-spatiales qui en découlent dans les contextes de métropolisation, qui retiennent ici l'attention.

L'ouvrage aborde ces processus sociaux de mise à distance spatiale. Il les replace dans le modèle de la grande métropole, par construction socialement très diversifiée. Les auteurs s'interrogent sur le statut donné aujourd'hui à la notion de *mixité socio-spatiale*, souvent invoquée à propos de la région Ile-de-France, tant dans les réflexions relatives aux politiques de l'habitat, que dans celles se référant aux « politiques de la ville ». Simple utopie et thème de discours apaisant en contre point de l'amplification des formes d'exclusion et de la montée des fascinations et des peurs du ghetto ; composante nécessaire de la fluidité métropolitaine ; ou tout simplement héritage de fin de cycle d'une urbanité aux formes dépassées ? L'évocation de la diffusion du modèle des quartiers fermés dans le sud-ouest francilien d'une part (chapitre 9), celle des formes les plus extrêmes de l'exclusion socio-spatiale d'autre part (chapitres 6 et 7), mettent en lumière des facettes de la région qui renvoient l'idée de *mixité sociale* du côté de l'utopie. Pourtant, l'étude sur les revenus des ménages franciliens (chapitre 5) rappelle la force que recouvre dans cette région, et en particulier dans son centre, l'expression d'une certaine mixité sociale, ce qui accrédirait l'idée que cette dernière est bien une composante nécessaire de la fluidité métropolitaine.

Au-delà, l'ensemble de ces réflexions renvoie au degré de pertinence des seules catégories sociales pour lire la métropole en général, son territoire en particulier. La diversité interne des sociétés métropolitaines, les fragmentations socio-spatiales de leur territoire peuvent-elles continuer d'être lues au seul prisme d'une catégorisation définie sur la base d'un modèle des classes sociales en partie hérité ? Une lecture sociale du territoire de la métropole allant jusque dans ses replis n'exige-t-elle pas que cette grille soit revisitée et enrichie des évolutions liées aux nouvelles formes du travail et du non-travail, à celles de plus en plus diversifiées de la famille, et à celle du genre aussi ? Le chapitre 5 renvoie explicitement à ce débat. Il explore des voies susceptibles de mieux rendre compte, autant de la précarité de certaines populations que de la protection de certaines autres, et surtout de l'extrême diversité des modèles que l'on pourrait dire de classes intermédiaires.

2.4. Vivre en métropole

Plusieurs chapitres évoquent enfin, dans sa dimension du rapport au territoire, la question du « vivre en métropole », que M. BASSAND (1997) nomme la « métropolitité ». L'expression permettrait de différencier le genre de vie métropolitain, de l'urbanité, style de vie expérimenté dans la ville moderne, manière d'être sociable entre citoyens. Plaçant l'individu au cœur des pratiques et au-dessus de toute forme de vie sociale, la métropolitité exprimerait

une autre manière du vivre ensemble. Cette réinvention en gestation est un enjeu de taille. Les propos des auteurs ne sont pas tant ici de débattre de la pertinence de la distinction urbanité/métropolité que de tenter, à travers quelques exemples, de comprendre comment l'habitant vit en métropole : dans sa mobilité, dans ses modes d'habiter réinventés avec par exemple, le développement des quartiers fermés, dans des conceptions urbanistiques et dans des usages des espaces publics parisiens et enfin, dans le retour du quartier au cœur des représentations de la ville. L'étude des contextes spatiaux des zones urbaines sensibles est une autre forme en creux du vivre ensemble, que la métropole impose.

REFERENCES

- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris, Editeur O. Jacob, 346 p.
- BASSAND M., 1997, *Métropolisation et inégalités sociales*. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 264 p.
- BEAVERSTOCK JV, SMITH RG, TAYLOR PJ, 2003, "[The global capacity of a world city: a relational study of London](#)", in KOFMAN E & YOUNGS G (eds) *Globalization: theory and practice* (Continuum, London), 2nd edition, 223-236.
- BELL D., 1976, *Vers la société post industrielle*. Paris, R. Laffont, 446 p.
- [BOURDIN](#) A., 2005, *La métropole des individus*. Paris, Editions de l'Aube, 249 p.
- BOYLE M., FINDLAY A., LELIEVRE E. & PADDISON R., 1996.- "World cities and the limits to global control - a case study of executive firms in Europe's leading cities", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol 20, n°3,498-517.
- BRUN J., RHEIN C. (coord), 1994, *La ségrégation dans la ville*. Paris l'Harmattan, 258 p.
- CICILLE P. & ROZENBLAT C., 2003, *Les villes européennes: éléments de comparaison*, Paris, La Documentation Française (DATAR), 94 p.
- CATTAN, N. et al. (1999 2e éd): *Le système des villes européennes*. Anthropos, Paris, 205 p.
- DAVIS, D. E., 2005, "Cities in global context: A brief intellectual history", [International Journal of Urban and Regional Research](#), vol. 29, n° 1, 92-109.
- DUBET F., MARTUCELLI D., 1998, *Dans quelle société vivons-nous ?*. Paris, Ed. du Seuil, 322 p.
- FRIEDMAN J., 1986, "The world city hypothesis", *Development and Change*, n° 17, 69-83
- GASCHET F., LACOUR Cl., 2002, « Métropolisation, centre et centralité. », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1, 49-72.
- MORICONI-EBRARD F. C., Ed., 2000, *Géopolis*. [http://www.geo.univ-avignon.fr/Site %20Avignon/pages/labo/index %20geopolis.html](http://www.geo.univ-avignon.fr/Site%20Avignon/pages/labo/index%20geopolis.html), Accès 06/2005.
- GRAFMEYER, Y., JOSEPH, I., 1984, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Aubier, Champ urbain, 335 p.
- HURIOT J.M. (coord.), 1998, *La ville et la proximité organisée*. Paris, Editions Anthropos, Economica, 232 p.
- KLOOSTERMAN R.C., MUSTERD S., 2001, "The polycentric urban region : towards a research agenda.", *Urban Studies*, n°8,623-634.
- KNOX P., TAYLOR P. (ed), 1995, *World cities in a world system*. Cambridge, Cambridge University Press, 335 p.
- LACAZE J.P., 2003, « Londres et Paris. », *Futuribles*, n° 287, 59-63.
- LACOUR Cl., PUISSANT S., 1999, *La métropolisation : croissance, diversité, fractures*. Paris, Economica, 190 p.
- MARCUSE P., van KEMPEN R. (eds), 2000, *Globalizing cities. A new spatial order ?* Oxford Blackwell, 280 p.
- MASSEY D.S., DENTON N. A., 1988, "The dimensions of residential segregation." *Social Forces*, n°2,281-315.
- OBADIA A. (coord.), 1997, *Entreprendre la ville, nouvelles temporalités, nouveaux services*. Editions de l'Aube, 461 p.
- SASSEN S., 1991, *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton, NJ, Princeton University Press [Ed. française: *La ville globale : New York, Londres, Tokyo*. Paris : Descartes, 1996, 530 p.].
- SCOTT A. J. & SOJA E. W., 1996, *The city : Los Angeles and urban theory at the end of the twentieth century.*, Berkeley, University of California Press, 483 p.

- STORPER M., 1997, *The regional world territorial development in a global economy.*, New York, Guilford, 338 p.
- TAYLOR P. J., 2003, *World city network : a global urban analysis*, New York, NY ; Canada, Routledge, 241 p.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires: l'économie d'archipel*, Paris, PUF, 288p.
- VELTZ P., 2002, *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 152 p.
- VELTZ P., 1995, « A quoi sert la proximité dans l'économie. », in Savy M., Veltz P., *Economie globale et réinvention du local.*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, p.107

